

BYRRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

BYRRRH

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

AU JOUR LE JOUR

UN SERVICE D'ESCORTE EST-IL NECESSAIRE ?

Au moment où les souverains anglais viennent rendre au président de la République la visite qu'il leur fit l'an dernier, la question du service d'escorte prend un intérêt très particulier du fait de la proposition récemment déposée au Conseil municipal de Paris par M. Louis Dausset de reconstituer les cent-gardes.

Un hasard heureux nous mène sur le chemin du baron Albert Verly, l'historien si documenté du brillant escadron que commandait le colonel baron Jacques-Albert Verly.

Le baron Albert Verly préparant à cette heure même, un livre où il compte écrire à grands traits le chapitre des divers services d'escorte qui se succèdent depuis 1791, nous rencontrons à cet égard plus d'une fois M. Louis Dausset, et dit mon interlocuteur, a bien raison de penser qu'un régime démocratique n'exclut pas nécessairement l'apparat et la parade; et il rappelle de façon fort pertinente que les Romains de la République et aussi les Grecs recherchaient la pompe et l'éclat des cortèges pour accompagner leurs magistrats au milieu du peuple.

« Je pense que l'honorable rapporteur général du budget parisien n'est pas dans l'occasion d'être préoccupé par l'idée du décor; il se soucie évidemment, j'en suis certain, de procurer de fortes garanties à la sécurité du chef de l'Etat, et indistinctement, de tous ses hôtes.

« Plusieurs souverains ont, ces dernières années, fait visite à la France, et fort heureusement, aucun accident déplorable ne s'est produit durant leur séjour. Tout est donc pour le mieux; et ce n'est certes pas le temps d'évoquer des souvenirs tragiques. L'on ne doit pourtant pas négliger de songer au meilleur moyen d'écartier des mauvais risques que les hauts représentants sont exposés à rencontrer dans les manifestations publiques même les plus enthousiastes.

« Que la France soit en monarchie ou en République, il faut qu'elle soit gouvernée; et son gouvernement s'incarne dans des hommes ou dans un homme. Aujourd'hui, cet homme est le président de la République; et il sied de le préserver. Car l'un des premiers devoirs du pays est de défendre la vie de celui qu'il a mis à sa tête; et l'un des moyens les plus efficaces de remplir ce devoir, c'est celui qui a été employé par tous les régimes jusqu'à l'avènement du régime actuel. C'est, en un mot, l'organisation d'un service appelé le service d'escorte.

« Il ne vous échappe pas que ce service demande des qualités multiples et une vigilance de tous les instants. Lorsqu'il est fait par des troupes ordinaires, il est toujours défectueux et ne saurait offrir aucune sécurité réelle. Si excellentes, en effet, que soient les intentions des officiers qui le commandent, si minutieuses que puissent être les recommandations faites, et si intelligent que soit l'esprit qui y préside, jamais ce service ne donnera de résultats complètement satisfaisants, tant au point de vue sûreté qu'au point de vue régularité, s'il est pris dans différentes armes. Si on veut que le président de la République ait une garde efficace et, en même temps prestigieuse, une garde pouvant faire office d'escorte d'honneur, non seulement au chef de l'Etat, mais encore aux souverains étrangers, aux délégués des grandes puissances en visite ou de passage chez nous, il faut constituer un corps absolument spécial, qui sache et puisse conjurer tous les hasards périlleux.

« On nous objectera qu'un chef d'Etat démocratique ne doit pas, comme un monarque, avoir une

troupe spéciale pour sa garde. La raison n'est pas valable; et, en consultant les précédents, nous voyons que, en 1791, l'Assemblée nationale donnait au roi une garde constitutionnelle de 1,800 hommes; que, le 11 mars 1793, la Convention créa une garde conventionnelle de 500 hommes divisée en quatre compagnies, pour veiller sur les jours des représentants de la nation (cette garde était commandée par Mural, qui devint roi, et par LeFebvre, qui devint duc et maréchal de France); que le Directoire épura la garde conventionnelle et s'en fit une garde particulière (garde du Directoire); que, le 11 novembre 1799, cette garde, portée à 2,000 hommes, devint la garde consulaire; et enfin, que la République de 1848 avait créé deux escadrons de guides de la République, portés à quatre en 1849, avec mission expresse de faire le service auprès du président de la République et du président de l'Assemblée nationale.

« On le voit, par l'enseignement que nous donnent tous les gouvernements républicains antérieurs, ce service d'escorte n'est pas une affaire de luxe, mais une mesure de nécessité, d'une nécessité qui n'a pas cessé d'être impérieuse.

« S'il ne devait y avoir une sorte d'inconvénance, ou si, comme disent les Anglais, il ne devait paraître quelque chose d'impropre dans le fait de rappeler, précisément aujourd'hui, ce qui se passa, en 1867, après la revue de Longchamp, lors de la visite de l'empereur de Russie, et plus tard, lors d'un voyage de l'impératrice au chef-lieu du Rhône, je vous montrerais quel solide rempart, c'était, par exemple, qu'un service d'escorte tel que les cent-gardes en formaient un.

« Mais nous avons, m'objectez-vous, la garde républicaine! Certes, c'est un corps d'élite, mais ses responsabilités sont un peu trop éparpillées. La garde républicaine n'est point la garde attitrée du président: elle est une garde pour la police de Paris; elle assure le service dans les théâtres et dans la rue; et c'est par hasard, peut-on dire, qu'elle escorte et parade à l'Elysée et à l'Hôtel de Ville. Ce n'est pas la garde particulière dont M. Louis Dausset rêve si judicieusement de voir rétablir les fastes; ce n'est pas la garde particulière qui ne serait pas seulement vaine de son uniforme éclatant, mais aussi de son rôle de bravoure et de fidélité.

« Ainsi me parla le baron Albert Verly.

« Rappeler rapidement les faits. Il y a quelques mois, un dactylographe, nommé Carl Richter, employé à l'agence de Tokio de la maison allemande Siemens et Schuckert (constructeurs d'appareils électriques), ayant volé des lettres compromettantes pour certains directeurs de la maison et pour quelques fonctionnaires japonais, menaça de les publier si on n'achetait grassement son silence. Arrêté à Shanghai par tentative de chantage, traduit devant les tribunaux de Berlin, Carl Richter a été condamné il y a quelques semaines à deux ans de prison. Les débats du procès furent suivis à Tokio avec une intense curiosité; le gouvernement japonais faisait, de son côté, des recherches; elles aboutissaient à l'arrestation de deux amiraux, de plusieurs ingénieurs des constructions navales, de divers fournisseurs de la marine, représentants de maisons étrangères, etc.; il est dès maintenant hors de doute que de graves irrégularités ont été commises. Un moment, on put croire que le cabinet, qui immédiatement avait décidé la réunion d'une commission d'enquête, pourrait résister à la bourrasque; sa majorité lui restait fidèle et repoussa un vote de censure. Mais l'attitude de la Chambre provoqua dans le public une violente indignation; l'opinion ne vit dans la nomination de la commission d'enquête qu'une tentative d'étouffer l'affaire et de sauver les vrais coupables; mes bagarres se produisirent autour de la Chambre et dans les rues de Tokio. Finalement, devant la pression de l'opinion publique, l'amiral Yamamoto se vit obligé d'offrir sa démission.

« A la vérité, l'hostilité de l'opinion publique contre le cabinet Yamamoto n'est pas seulement due à ces scandales; la politique navale du cabinet avait déjà été vivement critiquée comme trop ambitieuse. Si populaire que soit la marine de guerre chez ce peuple de marins, on commence à trouver que son entretien coûte terriblement cher. D'après les déclarations faites l'année dernière par le ministre de la marine, il serait nécessaire de mettre en chantier, au cours des quatre années suivantes, 8 cuirassés et 8 croiseurs, sans compter les petits bâtiments; la réalisation de ce programme entraînerait une dépense de 1,350,000,000 fr.; le ministre n'a point osé en réclamer la mise à exécution, et s'est contenté de faire mettre en chantier 3 cuirassés, dont la date de mise en service n'est d'ailleurs pas fixée; le budget de la marine, en augmentation constante, ne s'en élève pas moins à 250 millions de francs en chiffres ronds.

« Le Prince Louis-Ferdinand de Prusse.

Correspondance Spéciale de L'Abaille
Munich, 7 mai. — Le Prince Louis-Ferdinand de Prusse, fils du Kronprinz allemand, vient de quitter Kreuth, dans les montagnes de Bavière, pour rentrer à Berlin, après un séjour de quelques semaines chez la duchesse Charles-Théodore.

Ce séjour est une preuve de l'intimité des relations entre la famille royale de Prusse et la famille ducale de Bavière. On remarque particulièrement que le Prince Louis-Ferdinand ne semble pas avoir vu d'autres membres de la famille royale de Bavière, ce qui est généralement le cas du Kronprinz allemand. C'est dire encore que le futur Kaiser n'est pas très aimé dans ces milieux princiers. Chez la duchesse Charles-Théodore, amie intime de la Kaiserin, le Kronprinz est plus à l'aise et se sert de ce milieu princier pour entretenir de bonnes relations avec le Kronprinz de Bavière, le Roi Albert de Belgique et le duc G. d'Urach, gendres de cette duchesse, et aussi avec le prince de Monaco qu'on voit de temps à autres aux réunions princières de Kreuth.

LA CRISE MINISTERIELLE AU JAPON.

Les dépêches de Tokio annoncent que le comte Okuma a réussi à former un ministère. La plupart des membres du nouveau cabinet ont occupé des postes politiques importants. Le nouveau premier ministre est peut-être le plus éminent des hommes d'Etat du Japon contemporain. Le baron Kato, qui prend le portefeuille des affaires étrangères, fut ambassadeur à Londres et dirigea déjà la politique extérieure de son pays. Quant à MM. Wakatsuki, ministre des finances; Taketomi, ministre des communications; Ichiki, ministre de l'instruction publique, ils ont déjà appartenu à d'autres cabinets et prouvé leurs capacités. Le nouveau gouvernement se présente donc avec une force nécessaire dans les circonstances actuelles.

On sait quelles sont les origines de la crise: la démission, au mois de février de l'année dernière, du prince Katsura, et son remplacement par l'amiral Yamamoto étaient à la fois une victoire de l'ancien Satsuma sur le clan Choshu et une victoire de la marine sur l'armée; le clan Satsuma se compose en effet en grande partie d'officiers et de fonctionnaires de la marine, le clan Choshu d'officiers et de fonctionnaires de l'armée. Obligé de s'appuyer sur les "seiyukai" ou constitutionnels, qui sont par principe opposés à la politique des clans, le cabinet Yamamoto n'a jamais eu une situation bien solide; à force de souplesse et d'habileté, il avait réussi cependant à se tirer de plusieurs pas difficiles; mais les récents scandales de l'administration de la marine n'ont pas tardé à rendre sa position intenable.

« La Nouvelle Armée Belge.

Correspondance Spéciale de L'Abaille
Bruxelles, le 20 avril, 1914 (du correspondant particulier de l'agence "Paris Télégrammes").

Voici la composition, d'après les tableaux définitifs de l'armée belge de campagne par suite de sa complète réorganisation: L'armée comprend le grand état-major, six divisions d'armée et une division de cavalerie, soit 120 bataillons d'infanterie, 40 compagnies de mitrailleurs, 78 batteries de 85 c., 37 d'obusiers ou de canons de 10 c., 6 batteries à cheval, 48 escadrons, etc... La récapitulation générale donne pour l'ensemble 4,630 officiers, 173,301 hommes, 37,549 chevaux, 180 canons, 4,002 voitures dont 1,554 automobiles. On remarquera le nombre élevé d'automobiles qui seront dorénavant employées par le corps des transports. Avec la réserve d'alimentation (une classe de milice) l'effectif total de l'armée de campagne sera de 200,000 hommes. Tous ces chiffres seront atteints en 1917.

Pour se faire une idée de l'augmentation des effectifs et du matériel de l'armée, il convient de rappeler qu'en 1812, l'armée de campagne comprenait, outre le grand état major, quatre divisions d'armée et deux divisions de cavalerie ne comptant, sur le pied de guerre que 2,513 officiers, 97,992 hommes, 21,766 chevaux, 312 canons et 1,860 voitures.

« Immigration Musulmane.

Constantinople, 7 mai. — La Porte a autorisé sur leur demande, l'immigration de trois mille familles musulmanes originaires des parties de l'ancien vilayet de Scutari d'Albanie cédées au Monténégro. Tous ces immigrés seront installés dans le vilayet d'Alep.

« Les Aspirations du Japon.

New-York, 7 mai. — Dans le dîner annuel de la Société japonaise qui eut lieu récemment, le Dr. Iyenaga, conférencier à l'Université de Chicago, a fait une déclaration qui décrit bien l'état d'âme des Japonais.

« AMUSEMENTS.

« Orypheum
Phone Main 333
PRIX Matinées, 2:15... 30 à 50c
Soirées, 8:15... 10 à 75c

BILLY B. VAN ET LES SOEURS BEAUMONT
JAMES J. MORTON.
MERRILL ET OTTO.
COLE ET DENARY.
TODESCA ET TODESCA.
NINE BARBOUR.
LE TRIO ENA BELLOT.
LA SEMAINE PROCHAINE, "INDIAN WARS."

« PROTEGEZ VOS MEUBLES
en les gardant dans nos magasins à l'épreuve des incendies.
SAM WISEMAN
707 rue Camp Téléphone Main 2038
5 mai - 2 sem

« \$3 Par Heure
Service indépendant d'Auto. pour Auto-motocycle à cinq (5) Passagers
\$1.00 AU PARC DE BASEBALL
Car sur la Rue St-Charles entre les Rues Canal et Common. Phone Main 1131
23 avril - 1 m

Dans les circonstances actuelles, c'est pour le peuple japonais une charge fort lourde. Réduire à tout prix les dépenses, sans cependant compromettre la défense nationale, tel est le problème qui se pose devant les hommes d'Etat japonais. Il est extrêmement sérieux; on pourrait même dire qu'il est grave, si le peuple japonais n'avait déjà prouvé à plusieurs reprises que son énergie et son patriotisme sont à la hauteur de toutes les circonstances.

« Le Cardinal Merry del Val et l'Angleterre.

Correspondance Spéciale de L'Abaille
Rome, 7 mai. — Les articles favorables aux Orangistes, contre les Nationalistes Irlandais, qui ont paru dans l'Osservatore Romano, organe de la Secrétairerie d'Etat du Vatican, sont attribués à l'inspiration du Cardinal Merry del Val qui, par son éducation, et ses acointances à plusieurs jours été anglophile.

« CHEMINS DE FER.

« EXCURSIONS
— N° 1 —
New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI.
ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET HAMPSY, Covington, Chalmette, Abita Springs, Upton Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Jiggica, Bon...

« Le Train de New York
Quitte la Station Terminale... 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32nd Rue et la 7me Avenue
Un lit de Broadway.

« AVIS DE SUCCESSIONS
Succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,518 — Division D — Attendu que Jean H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille, décédée, intestat.

« L' Abeille Bourdonne Constamment
Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.
Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.
Téléphone 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

« Les relations du Japon avec les Etats-Unis ne peuvent pas continuer à être ce qu'elles furent jusqu'ici, celles d'une débilitante avec son chaperon. Dorénavant, le Japon regardera la grande République américaine comme son amie ou son alliée et, réciproquement, les Etats-Unis devront traiter avec le Japon d'égal à égal.»

« Edition Hebdomadaire de "L'Abaille"
Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abaille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

« Mon cher confrère, ce n'est pas gentil; je vous confie deux malades à soigner pendant mon voyage et vous me les guérissez tout de suite.

« Le prix du voyage ne s'applique pas à la Nouvelle-Orléans, en ce qui a rapport aux mercredis.

« Dimanche Seulement.
Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Tallsheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiaire.
\$ 1.25

« Prix réduits également de Columbia. Ligne Principale et Sud; Tylerwood et Stations sur Bogie Chitto et Embranchements de Shreveport et la Nouvelle-Orléans.

« HORAIRES.
De la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale... 7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale... 8:45 a. m.
A la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale... 6:00 p. m.
Arrive à la Station Terminale... 6:00 p. m.

« QUEEN'S CRESCENT ROUTE
Le Tram de New York
Quitte la Station Terminale... 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32nd Rue et la 7me Avenue
Un lit de Broadway.

« Succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,518 — Division D — Attendu que Jean H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille, décédée, intestat.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

LE PROBLÈME de PLOMBAGE RESOLU

Il n'est pas nécessaire de payer comptant
Nous avons fondé un Club qui permettra à tout le monde d'avoir le système d'égoûts et de plombage installés par un système dont nous sommes les promoteurs. Avant de contracter avec d'autres maisons, étudiez notre système.

GAIENNE CO., Ltd

Rue Carondelet et St. Joseph

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER
313 RUE ROYALE 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.
Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je détie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)
Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis
Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président
3ème Grande Édition, Net \$1.00
EN VENTE CHEZ
Adrien Rémond
232 RUE BOURBON 232
EN VILLE
Doubleday, Page & Co.,
GARDEN CITY, N. Y.

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE
TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE
25 et 50 SOU
Préparé par DR. RICHARD ANGELL
Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

L' Abeille Bourdonne Constamment

Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.
Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.
Téléphone 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

« Succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,518 — Division D — Attendu que Jean H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille, décédée, intestat.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

« Succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,518 — Division D — Attendu que Jean H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille, décédée, intestat.

« Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partition d'Orléans — No. 108,451 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat.

Your complexion needs
DAGGETT & RAMSDSELL'S PERFECT COLD CREAM
Used by the elite of New York Society for twenty-three years and still their favorite. Imparts health and beauty to the skin, smooths away the marks of Time, brings Nature's bloom to yellow cheeks, discolors, wrinkles, freckles and wrinkles. Improves your looks by its daily use.
In tubes 10c., 25c., 50c. In jars 25c., 50c., \$1.00.
When you insist upon D & R you get the best cold cream in the store.